

on le sçait, n'étoit pas moins grand par sa religion que par ses qualités héroïques, prenoit plaisir à l'entendre ; il approuvoit la Ste franchise et la liberté évangélique de son aumônier. Ne fut-ce pas sur la représentation qui luy fut faite par l'abbé de St. Vallier du danger où étoient ses aumôniers, en achetant leurs charges de vouloir acheter l'épiscopat, que Louis 14, dont la France ni le Canada ne doivent jamais perdre le souvenir, défendit que les charges d'aumôniers fussent désormais vénales ; règlement qui, tandis qu'il subsistera et sera en vigueur à la cour, doit tenir lieu d'un monument éternel du zèle qu'eût pour le salut des grands le vertueux Prêlat que le Canada vient de perdre.

Douterons-nous, mes frères, du zèle qu'il avait aussi pour le salut des petits et du peuple, si nous considérons les missions fréquentes qu'il fit en France et devant qu'il fût sacré évêque et depuis qu'il eût reçu le sacré caractère de l'épiscopat ? Nommé coadjuteur de l'illustre François de Laval de Montmorenci, premier évêque de Québec, qui n'aurait peut-être jamais eu son semblable en piété, en zèle, en charité, entre les évêques du Canada si Jean-Baptiste de la Croix de St. Vallier n'avait été son successeur, combien, à la prière de ses confrères, visita-t-il de diocèses ? comme pour essay de son zèle, éclairant les peuples de sa doctrine et embrasant les provinces entières de sa charité. Comment se délassoit-il en France des fatigues de plusieurs voyages que les besoins de son troupeau l'obligèrent de faire en Europe ? Quand il avoit terminé les affaires principales qui l'avaient mené, s'il étoit contraint de plus de séjour qu'il n'eût souhaité, ne croiez pas qu'il l'emploîât à visiter ses amis, à goûter les douceurs de sa patrie, et à se dédommager d'en avoir été longtemps sevré, son zèle, qui comme un feu violent ne pouvoit être oisif, s'appliquoit sans relâche et par charité au salut des églises étrangères tandis qu'il se voyait dans l'impossibilité de travailler par